

## Séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges

[International](#) [1]

Le service des relations internationales permet aux étudiants inscrits à l'UPF de réaliser une partie de leurs études à l'étranger grâce aux conventions de coopération signées avec des universités partenaires.

Attention, les places sont limitées : vous augmenterez vos chances si vous avez un bon dossier universitaire et une forte motivation pour mener à bien votre projet de mobilité.

### Préparer et murir son projet

Un projet de mobilité se prépare au minimum un an à l'avance. Préparer son séjour permet d'augmenter les chances de pouvoir concrétiser son projet de mobilité et, dans certains cas, d'obtenir un financement (aide à la mobilité internationale et/ou allocation Erasmus+) pour un séjour à l'étranger. En effet, les étudiants candidats à la mobilité devront s'assurer qu'ils pourront financièrement subvenir à leurs besoins sur place.

Certaines universités d'accueil exigent que les candidats à la mobilité aient obtenu un **score suffisant à l'examen de langue anglaise TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System)**.

Préparez-vous y suffisamment à l'avance pour vous inscrire en ligne, passer le test dans un centre d'examen à Tahiti et produire les résultats au moment de la remise de votre dossier de candidature à un programme d'échange international.

Renseignements sur le site internet : [www.toefl.org](http://www.toefl.org) [2]

### Un projet accompagné

Le service des relations internationales est présent pour accompagner les étudiants de l'UPF afin que leur projet à l'étranger se concrétise et corresponde à leurs attentes.

Le service des relations internationales :

- accueille et renseigne sur les possibilités d'études et de formation à l'étranger ;
- gère les dossiers des candidats au départ ;
- propose des aides à la mobilité internationale ainsi que des subventions Erasmus+ ;
- apporte conseil aux étudiants partants et les accompagne dans leur projet jusqu'au terme de leur séjour.

### Formalités à accomplir avant le départ

Quelle que soit la durée du séjour d'études à l'étranger (2 semestres maximum), les étudiants admis au sein des universités partenaires doivent s'inscrire avant leur départ à l'UPF pour la préparation du diplôme qui sera effectué en partie ou en totalité à l'étranger.

Ils paieront les droits d'inscription à l'UPF et effectueront une inscription sans frais à l'université d'accueil.

En fonction du pays d'accueil et de la durée du séjour à l'étranger, il leur sera nécessaire d'obtenir un visa étudiant. Les démarches devront être effectuées dès réception du dossier d'admission de l'établissement d'accueil.

Les étudiants sont tenus également de souscrire à une assurance pour le voyage et d'avoir une couverture santé pour la durée de leur séjour à l'étranger.

## Avantages et facilités de la mobilité

Participer à un programme d'échanges international ou européen (Erasmus+) mis en place par l'UPF permet aux étudiants de l'UPF d'accéder à un certain nombre d'avantages et de facilités.

### Dans l'université d'accueil

Les étudiants de l'UPF bénéficient :

- d'une exonération des droits d'inscription pour un ou deux semestres ;
- de l'accès aux cours dans un programme d'études (4 à 5 matières par semestre pour une mobilité internationale) ;
- d'une possibilité de logement en résidence universitaire ;
- des mêmes droits que les étudiants inscrits à temps plein dans l'université d'accueil.

### A l'UPF

Les étudiants de l'UPF :

- acquittent les frais de scolarité habituels à l'UPF où ils demeurent inscrits ;
- sont assistés dans leurs démarches administratives pour leur projet à l'étranger ;
- s'ils sont boursiers, conservent leur bourse d'études dans les mêmes conditions que s'ils continuaient leurs études sur place ;
- obtiennent la reconnaissance de la période d'études à l'étranger en cas de réussite aux examens conformément au contrat d'études préalablement établi avant le départ ; le contrat d'études ECTS reprend la liste des enseignements devant être suivis et obtenus à l'étranger. Il est établi en accord avec l'enseignant responsable de l'échange.

## Zoom sur la mobilité en Europe

Etudier, se former, échanger, vivre de belles expériences... Le programme européen d'éducation et de formation pour tous les publics. "

### Des études ou un stage ? A vous de choisir votre séjour Erasmus+ !

Erasmus+ permet aux étudiants de l'UPF de poursuivre des études ou d'effectuer un stage en Europe pendant leur cursus universitaire. Il est possible de cumuler les deux, mobilité d'études et de stage en entreprise tant que la durée totale n'excède pas les 12 mois par cycle (Licence, Master, Doctorat).

A partir de la L2, les étudiants peuvent effectuer une période d'études de 3 à 12 mois dans un établissement d'enseignement supérieur européen avec lequel l'université a signé un accord de coopération.

### Reconnaissance académique

Le système européen de transfert de crédits (ECTS) permet de valider les crédits obtenus durant un séjour Erasmus+. Avant de commencer leur période d'études ou de stage, les étudiants engagés dans le programme Erasmus+ reçoivent un contrat de mobilité Erasmus+ de la part de l'UPF. Cette

période d'études d'un semestre ou d'une année universitaire, comme les acquis d'apprentissage, pourront être au retour reconnus et validés par l'UPF.

### Conditions d'inscription

Les étudiants de l'UPF qui souhaitent s'engager dans une mobilité via le programme Erasmus+ doivent avoir achevé la première année d'études d'enseignement supérieur ; être dûment inscrit à l'UPF dans un programme d'études sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur ; avoir une pratique minimale de la langue du pays d'accueil.

Aucun désistement n'est accepté après acceptation du dossier de candidature par l'université d'accueil.

### La mobilité dans le grand Pacifique

De par sa localisation géographique, l'UPF a développé des relations de coopération privilégiées avec les universités anglophones de la région Pacifique, permettant aux étudiants une mobilité internationale depuis 25 années.

**URL source:** <https://www.upf.pf/fr/content/s%C3%A9jour-d%E2%80%99%C3%A9tudes-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9tranger-dans-le-cadre-d%E2%80%99un-programme-d%E2%80%99%C3%A9changes>

### Liens

[1] <https://www.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/international>

[2] <http://www.toefl.org>